

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 22 mars 2013  
(convocation du 11 mars 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Mars Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick à partir de 12h15  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard  
M. FLORIAN Nicolas à M. FAVROUL Jean-Pierre à partir de 12h00  
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. GAUTE Jean-Michel à partir de 12h00  
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard  
M. OLIVIER Michel à M. GUICHARD Max  
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h45  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 12h15  
M. BAUDRY Claude à M. TRIJOLET Thierry à partir de 12h15  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Paul  
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques à partir de 12h30  
Mme BREZILLON Anne à Mme LIRE Marie-Françoise jusqu'à 10h30  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BONNEFOY Christine  
Mme CHAVIGNER Michèle à M. DUART Patrick  
M. COUTURIER Jean-Louis à M. EGRON Jean-François  
M. DAVID Jean-Louis à Mme WALRYCK Anne à partir de 11h45  
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte  
Mme DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan à partir de 11h50  
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime  
Mme DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques  
M. DUCASSOU Dominique à M. DUPRAT Christophe

M. DUPOUY Alain à Mme DESSERTINE Laurence  
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard  
Mme FOURCADE Paulette à Mme LIMOUZIN Michèle  
M. GALAN Jean-Claude à Mme MELLIER Claude  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. SOUBIRAN Claude à partir de 12h00  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h20  
M. HURMIC Pierre à Mme NOEL Marie-Claude  
M. JOUBERT Jacques à M. LABARDIN Michel à partir de 12h00  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h15  
Mme LAURENT Wanda à M. GELLE Thierry  
M. LOTHAIER Pierre à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. MOGA Alain à M. ROBERT Fabien  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PARCELIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10h00  
M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu  
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à partir de 10h40  
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick  
M. QUERON Robert à M. QUANCARD Denis  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h00  
M. REIFFERS Josy à M. GAÜZERE Jean-Marc  
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime  
Mme TOUTON Elisabeth à M. BRON Jean-Charles

**LA SEANCE EST OUVERTE**

|                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p align="center"><b>Collecte de l'hyper centre de Bordeaux - Programme d'actions 2013 -<br/>Autorisation - Décision</b></p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Monsieur BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis début 2010, le centre de Bordeaux est collecté en porte à porte avec une fréquence hebdomadaire 4 + 2 soit un ramassage des ordures ménagères effectué 4 fois par semaine et 2 fois par semaine pour la fraction recyclable.

Malgré plusieurs campagnes de communication et de sensibilisation, accompagnée de contrôles et de verbalisation par la CUB et la Ville de Bordeaux, la situation s'est stabilisée avec des tonnages collectés en vrac autour de 3 % et de nombreux bacs non rentrés encombrant l'espace public. Cette situation est par ailleurs plus marquée dans les quartiers Saint Pierre, Saint Eloi et Saint Michel (carte 1).

Les enquêtes de dotation de bacs réalisées dans les immeubles ont montré que ces dysfonctionnements pouvaient résulter de l'incapacité de certains usagers d'accueillir des bacs gris et verts dans leurs logements ou communs, mais aussi du comportement individuel.

C'est pourquoi, il est proposé de travailler en 2013 sur les aspects techniques et comportementaux :

**I) Poursuite de l'expérimentation de l'aménagement des locaux de pré collecte mutualisés :**

Ces locaux sont destinés à regrouper les déchets des usagers qui ne peuvent accueillir de bacs dans leur immeuble.

Après l'aménagement du local de la rue Magendie, il est prévu 6 autres locaux supplémentaires (carte 2).

Les mises en service prévisionnelles 2013 concerneront les locaux des rues :

- Ducru Plateforme (Mars 2013)
- Fours (Mars 2013)
- Maucoudinat (Juin 2013)
- Leupold Faussets (septembre 2013)
- Puits Descazeaux (Décembre 2013)

Le local Fusterie est prévu en 2014.

La recherche des divisions en volume liée aux copropriétés sera poursuivie en parallèle de la réalisation des travaux, voire de l'ouverture des locaux.

Une évaluation du dispositif sera réalisée en Septembre 2013 à l'issue de la mise en service des 5 premiers locaux pour vérifier leur efficacité sur la diminution des dépôts sauvages et de bacs non rentrés. Les 2 locaux suivants seront conditionnés par le résultat de cette évaluation.

Par ailleurs, l'expérience du premier local a démontré une faible attractivité de celui-ci pour partie liée à la redevance annuelle demandée (20 € par an). L'enjeu financier pour la Communauté Urbaine étant très marginal, seule une caution de 20 € pour l'obtention de la carte sera désormais demandée. Le renouvellement annuel du droit devra faire l'objet d'une simple demande de l'utilisateur pour une réactivation gratuite de la carte.

L'usage de ces locaux pourra en outre être élargi à certains usagers des impasses dans le cadre de la résorption des marche arrière de collecte.

Enfin, la mairie de Bordeaux sera remobilisée conformément aux contrats de codéveloppement pour renforcer ses actions coercitives de suivi et de contrôle pour lutter contre les dépôts sauvages et la présence continue de bacs sur le domaine public dans le périmètre de 100 mètres autour des locaux de pré collecte dès leur mise en service.

## **II) Nouvelle expérimentation de bacs de regroupement pour le tri dans le quartier St Pierre**

Le stationnement permanent des bacs dans la rue concerne aussi bien les bacs verts que les bacs gris. Afin de limiter le nombre des bacs verts non rentrés et de lever l'objection de l'impossibilité de rentrer 2 bacs, une expérimentation de 9 bacs de regroupement pour la fraction recyclable sera menée dans le périmètre délimité par le Quai Richelieu, le cours d'Alsace Lorraine, la rue des Bahutiers et la rue de la cour des Aides (carte 3).

Les usagers de ce périmètre auront la possibilité soit de garder leur bac vert individuel, à condition de le rentrer après la collecte, soit de rendre ce bac pour utiliser les bacs de regroupement operculés.

Une évaluation du nombre de bacs et des dépôts sauvages sur le domaine public sera entreprise et la mairie de Bordeaux sera par ailleurs sollicitée pour accentuer les contrôles sur ce secteur dans les mêmes conditions qu'autour des locaux de pré collecte.

Pendant cette évaluation, les études de dévoiement de réseaux souterrains et de maîtrise d'œuvre d'enterrement des bornes de collecte seront réalisées pour 5 points accessibles par camion grue de 26 tonnes afin de pouvoir remplacer les bacs de surface en septembre 2013.

Des bornes à verre enterrées seront adjointes à ces bornes de tri enterrées.

Enfin, une étude de bornes enterrées pour la collecte sélective des trois quartiers Saint Pierre, Saint Eloi et Saint Michel sera réalisée en 2013 pour des premières réalisations de travaux en 2014, sous réserve de l'évaluation du dispositif sur le périmètre restreint.

### **III) Analyse participative des solutions de collecte :**

Outre les solutions techniques successives appliquées et prévues, le comportement et le souhait des usagers doit être analysé et confronté aux solutions possibles.

C'est pourquoi une concertation concernant les modalités de collecte en hyper centre (intérieur Cours) sera entreprise avec les usagers.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage sera sollicitée pour :

- mener une enquête auprès des usagers sur leurs pratiques et perceptions relatives à la collecte de l'hyper centre
- accompagner la CUB dans la définition, l'animation et la synthèse d'une démarche de participation citoyenne.

Un zoom particulier devra être réalisé sur les quartiers Saint Pierre, Saint Eloi et Saint Michel.

Les données issues de cette concertation contribueront à l'élaboration et aux choix de modes de collecte qui seront arrêtés dans le cadre du Plan Déchets.

Enfin, une étude psychosociale des comportements des usagers de l'hyper centre sera initiée pour connaître les motivations de ceux-ci en ce qui concerne leur gestion des déchets. Cette approche complémentaire devra permettre d'identifier les ressorts personnels d'action et d'approfondir les conditions individuelles qui permettraient d'améliorer la situation de la collecte de l'hyper centre.

En conséquence, afin de pouvoir remédier aux dysfonctionnements constatés sur la collecte de l'hyper centre de Bordeaux, il vous est proposé de mettre en œuvre un programme d'actions en 2013, constitué des mesures précitées à savoir :

- poursuite de l'expérimentation de l'aménagement des locaux de pré collecte mutualisés
- nouvelle expérimentation de bacs de regroupement pour le tri dans le quartier Saint Pierre
- analyse participative des solutions de collecte
- étude psychosociale des comportements

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5125-20-1,

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE**

Pour améliorer la collecte de l'hyper centre de Bordeaux, il est nécessaire de mettre en place un programme d'action en 2013,

**DECIDE**

**Article UNIQUE :**

Le programme d'actions 2013, portant sur les aspects techniques et comportementaux de la collecte de l'hyper centre de Bordeaux est approuvé.

Il concerne les points suivants :

- Poursuite de l'expérimentation de l'aménagement des locaux de pré collecte mutualisés,
- Nouvelle expérimentation des bacs de regroupement pour le tri dans le quartier Saint Pierre,
- Analyse participative des solutions de collecte,
- Etude psychosociale des comportements.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 mars 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
2 AVRIL 2013**

**PUBLIÉ LE : 2 AVRIL 2013**

**M. DIDIER CAZABONNE**